



Une expertise unique pour
accompagner chacun à l'examen
de certification professionnelle

www.afgformation.fr





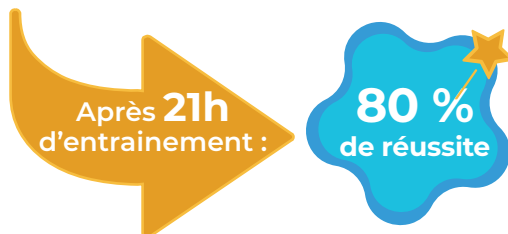
La Certification professionnelle AMF 2022

■ L'OBJECTIF

L'examen de certification AMF mis en place depuis le 1^{er} juillet 2010 et placé sous l'autorité du Haut conseil certificateur de place, répond à la vocation suivante : s'assurer que les collaborateurs exerçant certaines fonctions-clés (Vendeur, Gérant, Responsable du post-marché, Responsable de la compensation, Négociateur, Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement (RCSI) ou Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI), Analyste financier) disposent d'un niveau adéquat de connaissances.

■ LE PUBLIC

Ce dispositif s'applique à toute personne nouvellement embauchée ou appelée à exercer l'une de ces fonctions clés. L'acquisition des connaissances minimales est une condition qui devra être remplie dans un délai de 6 mois suivant l'entrée en fonction de l'intéressé.



Les connaissances à acquérir se scindent en deux grandes parties :

- ▶ **Environnement réglementaire et déontologique dont déontologie**, conformité, réglementation pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, réglementation « abus de marché », relation et information des clients, etc.
- ▶ **Connaissances des techniques des marchés financiers** dont les instruments financiers et les risques, la gestion collective, la finance durable, le fonctionnement des négociations, le post-marché, etc.

■ LES PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé.

■ L'EXAMEN

Il consiste en un questionnaire de 120 questions à réponse unique construit par tirage aléatoire au sein d'une base d'environ 2 500 questions.

Deux niveaux d'approfondissement :

- ▶ Niveau C : acquisition de connaissances générales
- ▶ Niveau A : connaissances plus approfondies.

La réussite de l'examen est conditionnée par l'obtention cumulée des résultats suivants :

- ▶ 80 % de bonnes réponses aux questions de niveau A
- ▶ 80 % de bonnes réponses aux questions de niveau C.

Plus de 3 000 professionnels ont passé la certification avec AFG Formation

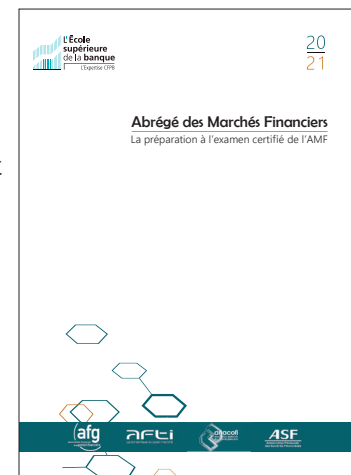
■ Un ouvrage de référence :

L'Abrégé des Marchés Financiers

Rédigé et mis à jour annuellement, c'est un outil indispensable pour le travail personnel, nécessaire à toute préparation. Divisé en 12 chapitres selon la nomenclature définie par l'AMF, il couvre l'ensemble du contenu des connaissances minimales. Chaque chapitre présente de façon claire et pédagogique les données à retenir selon le degré de connaissance approprié.

Complet, simple et didactique, l'Abrégé est plus largement une source permanente de connaissances utilisée par la profession.

En vente à l'AFG 45 €.



1) Compte personnel de formation



OFFRE ET PLANNING

PACKS CERTIFICATION AMF AFG FORMATION	Tarif
Pack Express <ul style="list-style-type: none"> ■ 2 présentations à l'examen électronique à Paris 8^e (1 report compris). ■ 6 mois d'entraînement en ligne pour évaluer seul ses connaissances, organiser son entraînement, se tester et acquérir les techniques de l'examen 	250 € ²
Pack Intens' en présentiel <ul style="list-style-type: none"> ■ 2 présentations à l'examen électronique à Paris 8^e (1 report compris). ■ 6 mois d'entraînement en ligne pour évaluer seul ses connaissances, organiser son entraînement, se tester et acquérir les techniques de l'examen ■ 6 demi-journées de préparation comprenant une demi-journée de consolidation et 1 examen blanc pour se préparer de façon intensive avec un formateur ■ Abrégé des marchés financiers offert 	1 995 € ²
Sur mesure <i>Nous consulter.</i>	—

Nos tarifs ne sont pas assujettis à la TVA, applicables au 21 septembre 2021

Le saviez-vous ?

Toutes nos formations sont éligibles CPF¹

CALENDRIER 2022 DES FORMATIONS ET DES EXAMENS DE CERTIFICATION AMF ³			
AFG - PARIS 8 ^e	Session Mars 2022	Session Juin 2022	Session Nov 2022
FORMATON INTENS' en présentiel (5 matinées de préparation et 1 après-midi de consolidation avec 1 examen blanc)	2-mars	21-juin	14-nov.
	3-mars	22-juin	15-nov.
	7-mars	23-juin	16-nov.
	8-mars	28-juin	21-nov.
	9-mars	29-juin	23-nov.
	9-mars	29-juin	23-nov.
EXAMENS⁴ ÉLECTRONIQUES	10/01/2022	09/05/2022	01/09/2022
	13/01/2022	12/05/2022	12/09/2022
	24/01/2022	19/05/2022	15/09/2022
	27/01/2022	23/05/2022	26/09/2022
			29/09/2022
	07/02/2022	09/06/2022	
	10/02/2022	13/06/2022	10/10/2022
	17/02/2022	16/06/2022	13/10/2022
		27/06/2022	17/10/2022
		30/06/2022	
	10/03/2022		07/11/2022
	15/03/2022		10/11/2022
	21/03/2022	07/07/2022	21/11/2022
	24/03/2022	21/07/2022	24/11/2022
		25/07/2022	
	04/04/2022	28/07/2022	
	07/04/2022		01/12/2022
	21/04/2022		05/12/2022
			08/12/2022
		15/12/2022	

1) Compte personnel de formation

2) Tarif adhérent net de taxe / tarif étudiant, nous contacter.

3) Susceptible d'ajustement

4) Pour les examens seuls, nous consulter



Une vocation : former les acteurs de la gestion d'actifs

AFG Formation est un acteur majeur de la formation des professionnels du secteur depuis 20 ans.

Filiale de l'AFG (Association française de la Gestion financière), elle bénéficie de son expérience historique et de sa capacité à anticiper les évolutions réglementaires. AFG Formation met ainsi à disposition de ses clients une expertise unique dans les domaines réglementaire, déontologique et financier.

Ses enseignements sont dispensés **uniquement par des professionnels** en exercice, sélectionnés par AFG Formation pour leurs compétences à la fois techniques et pédagogiques.

Elle met en place des actions pédagogiques aussi bien en **formation initiale** avec l'enseignement supérieur, qu'en **formation continue** avec :

- des dispositifs innovants d'**e-training** pour préparer et réussir :
 - ▶ les examens de **certification AMF** proposés en français et en anglais (connaissances générales et finance durable)
 - ▶ les **certificats professionnels** LCB-FT (en anglais et en français), Abus de marché, MIF II/ESMA
- des **séminaires** spécialisés et des **parcours métiers sur mesure**.

*Centre accessible aux personnes en situation de handicap.
(nous consulter : 01 44 94 94 11)*

Renseignements et inscriptions

Responsable : Nathalie ROLLAND

- Téléphone : **01 44 94 94 26**
- E-mail : **n.rolland@afg.asso.fr**
- Site : **www.afgformation.fr**

Mentions légales :

N° Siret : 434-563 235 00028.
N° d'existence : 11753473375.
N° d'agrément AMF : C7 - Renouvelé le 24/05/2018 - Certification professionnelle niveau 7 (FR/Eu)
Code NSF : 313 - Enregistré au RNCP n° 31195 par arrêté du 30 juillet 2018 publié au JO le 07 août 2018 - Éligible au CPF N° 247492.

L'Association française de la Gestion financière (AFG) représente et défend les intérêts des professionnels de la gestion de portefeuille pour compte de tiers. Créée en 1961, elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, individualisée sous mandat ou collective ainsi que des représentants de son écosystème : avocats, cabinets de conseil, SSII, fournisseurs de données, succursales, dépositaires.

À ce jour, l'industrie de la gestion d'actifs française compte près de **680 sociétés de gestion** dont 450 entrepreneuriales pour un **encours de 4 000 milliards d'euros d'actifs** soit près d'un quart des encours européens.



Publication réalisée par le département Communication de l'AFG
Pôle Publications et Presse / Rédaction AFG Formation

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
45 rue de Trèves | 1040 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



www.afg.asso.fr